

**Zeitschrift:** Générations plus : bien vivre son âge

**Herausgeber:** Générations

**Band:** - (2012)

**Heft:** 41

**Rubrik:** Vétérinaire

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 20.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Comment choisir un chien et l'accueillir dans son foyer

**«Je suis jeune retraitée et je songe à prendre un compagnon, afin d'occuper mon temps libre. Où puis-je l'acheter et à quoi dois-je être attentive?»**

Anne-Françoise, Morat (FR)



**Anne-Marie Villars,**  
médecin-vétérinaire,  
comportementaliste  
diplômée,  
Lausanne.

La première règle consiste à éviter d'acheter votre animal sur internet et de ne pas répondre aux annonces qui ne comportent qu'un numéro de natel! Si vous êtes à l'étranger, évitez aussi l'achat «coup de cœur», au détour d'une animalerie. En effet, certaines races – y compris les chiens issus d'un croisement avec ces races – sont interdites dans plusieurs cantons. D'autres sont soumises à autorisation.

Si l'on ajoute le risque d'hériter d'un animal porteur d'une tare ou d'une maladie, mieux vaut donc s'adresser à un petit éleveur, en Suisse, amoureux de la race qu'il élève. Ce sera sans aucun doute un peu plus cher, mais le travail de socialisation du chien dès son plus jeune âge justifie cette différence. C'est aussi le meilleur moyen d'éviter d'acheter un animal malade ou peureux, donc d'être déçu.

## Un «contrat» de quinze ans

Ai-je le temps et ai-je l'envie? C'est la deuxième question à se poser. Accueillir un chien implique de la disponibilité. Il faut pouvoir lui consacrer au minimum entre deux et trois heures par jour, pour le promener, mais aussi pour l'éduquer, lui prodiguer des soins. Il faut également organiser sa garde, en cas d'absence et de vacances. La longévité moyenne d'un chien étant de quinze ans, mieux vaut réfléchir avant!

Il faut également être attentif à la législation suisse. L'importation de chiens à la queue ou aux oreilles coupées est interdite. Et si vous tenez absolument à ramener un chien de l'étranger, n'oubliez pas qu'il existe des lois réglementant l'importation – concernant notamment les pays situés en zone de

rage – et il est conseillé de présenter tout nouveau chiot acheté à un vétérinaire dans les dix jours suivant son achat, voire plus rapidement si l'on a des doutes sur son état de santé. Il vous prodiguera conseils et soins, notamment sur les vaccins à administrer.

## A quel âge l'adopter?

Si c'est votre premier chien, avant son arrivée, il est nécessaire de suivre un cours théorique de quatre heures, dispensé par des éducateurs agréés, dont la liste est disponible auprès de l'Office vétérinaire fédéral ([www.bvet.admin.ch](http://www.bvet.admin.ch)). Pour être adopté, l'âge idéal du chiot est de 10 semaines. Car c'est entre 3 et 4 mois que se termine sa socialisation. Cela vous laisse donc le temps de la parfaire dans de bonnes conditions. Une fois chez vous, il est conseillé de l'inscrire rapidement à une école de chiots pour parfaire sa socialisation.

De plus, vous devrez également vous astreindre à quatre cours pratiques. Il s'agit d'un minimum fixé par la loi, mais qui n'est pas suffisant. Eduquer correctement son chien est un travail de chaque instant qui se construit au moins jusqu'à son âge adulte. N'oubliez donc pas de lui apprendre tout de suite son nom, à devenir propre, ainsi qu'à ne pas mordiller tout ce qui est à sa portée. Apprenez-lui aussi à s'asseoir et à venir avec plaisir au rappel. Si nécessaire, n'hésitez pas à suivre des cours supplémentaires. De nombreux clubs d'éducation canine proposent diverses activités. Vous aurez davantage de plaisir en compagnie d'un chien bien élevé... et votre entourage aussi!

